

**36<sup>e</sup>** congrès français  
de **Rhumatologie**  
10 au 12 décembre 2023

**DOSSIER EXPOSANT**  
Stand équipé par la SFR

*Mis à jour le 25/04/2023*



**Porte de Versailles**  
Paris Convention Center (PCC)  
**Hall 7.3**

**SFR**  
société française  
de rhumatologie



## SOMMAIRE

<b>LIEU</b>	<b>3</b>
<b>DATE DU CONGRÈS – ACCUEIL DES CONGRESSISTES</b>	<b>3</b>
<b>DATE ET HORAIRES D’INSTALLATION DE VOTRE EMPLACEMENT ÉQUIPÉ</b>	<b>3</b>
<b>DATE ET HORAIRES DE DÉINSTALLATION DE VOTRE EMPLACEMENT ÉQUIPÉ</b>	<b>3</b>
<b>PLAN D’ACCÈS : LIVRAISON / MONTAGE / DÉMONTAGE</b>	<b>4</b>
<b>STAND EXPOSANT ÉQUIPÉ PAR LA SFR</b>	<b>5</b>
Aménagement de votre emplacement	5
Commandes obligatoires auprès de VIPARIS	6
Informations techniques	6
<b>VOS CONTACTS</b>	<b>12</b>
Coordination générale (commissariat technique du congrès)	12
Installateur général	12
Responsables informatique et audiovisuel	12
Responsable exploitation VIPARIS	12
<b>PRESTATIONS OBLIGATOIRES</b>	<b>13</b>
Contact : VIPARIS Service Exposants	13
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>	<b>13</b>
Wifi - Internet - Téléphone	13
Parking Exposants et Visiteurs	13
Mobilier / Signalétique STAND / Aménagement optionnel	13
<b>PRESTATAIRE OFFICIEL SFR – TRAITEUR</b>	<b>14</b>
<b>TRAITEUR RÉFÉRENCÉ VIPARIS</b>	<b>14</b>
<b>AUTRES PRESTATAIRES RÉFÉRENCÉS PAR LA SFR</b>	<b>15</b>
<b>PLAN D’ACCÈS - SERVICE LOCALISÉ SUR LE SITE</b>	<b>16</b>
<b>ACCÈS A LA PORTE DE VERSAILLES</b>	<b>17</b>
<b>PLAN D’ACCÈS – PIÉTONS</b>	<b>18</b>



## LIEU

**36<sup>e</sup> congrès français de rhumatologie**  
**PARC DES EXPOSITIONS PORTE DE VERSAILLES**  
**HALL 7.3**  
1, place de la Porte de Versailles  
75015 PARIS

## DATE DU CONGRÈS – ACCUEIL DES CONGRESSISTES

Dimanche 10 décembre 2023	De 08h00 à 18h00
Lundi 11 décembre 2023	De 07h30 à 18h00
Mardi 12 décembre 2023	De 07h30 à 18h00

**L'attribution des emplacements est faite par la SFR seule à réception du contrat signé par le Partenaire.**

## DATE ET HORAIRES D'INSTALLATION DE VOTRE EMPLACEMENT ÉQUIPÉ

Samedi 9 décembre 2023	De 10h00 à 22h00
------------------------	------------------

## DATE ET HORAIRES DE DÉINSTALLATION DE VOTRE EMPLACEMENT ÉQUIPÉ

Mardi 12 décembre 2023	De 20h00 à 00h00
------------------------	------------------

## PLAN D'ACCÈS : LIVRAISON / MONTAGE / DÉMONTAGE

### PARC DES EXPOSITIONS DE LA PORTE DE VERSAILLES

ACCÈS PORTE D POUR LES VUL / ACCÈS PARKING P7 POUR LES VL.

**Montage** : Samedi 09 décembre 2023 de 10h00 à 22h00

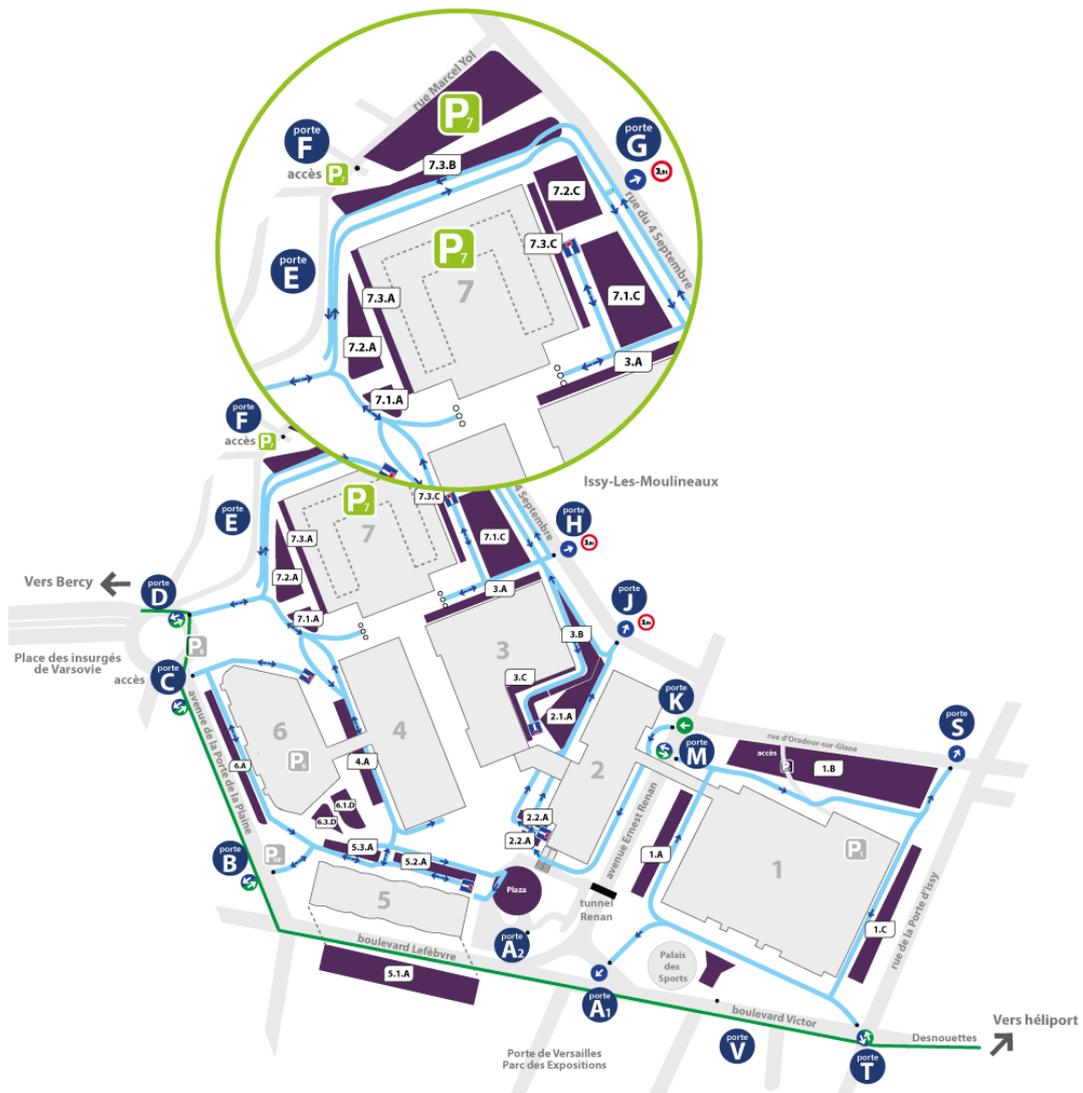
**Démontage** : Mardi 12 décembre 2023 de 20h00 à minuit

#### Accès véhicules :

Parking VL (exposants) : parking P7

Pour les véhicules légers il vous sera possible d'accéder aux abords du Pavillon 7.3 avec une autorisation limitée à 1 heure. Le déchargement de votre véhicule se fera sur le **Parking P7** puis vous devrez rejoindre la **terrasse 7.3.B** où se trouve l'entrée livraison.

Le parking est gratuit pendant les périodes de montage / démontage.

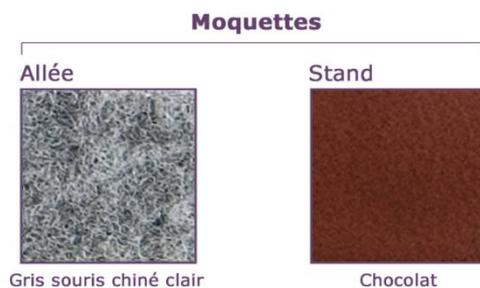


## STAND EXPOSANT ÉQUIPÉ PAR LA SFR

### Aménagement de votre emplacement

- Cloisons + 1 réserve cloisonnée de 1m<sup>2</sup> fermant à clé
- Moquette
- 1 enseigne
- 1 rail de 3 spots

**Attention ! Le mobilier ne fait pas partie de la dotation du stand équipé par la SFR**



### Démontage de votre stand :

Nous vous rappelons que lors du démontage de votre stand, l'exposant fera son affaire de libérer et vider l'ensemble de son espace en prenant soin d'enlever et de récupérer tous les matériaux et matériels. L'espace devant être rendu vide. **Dans le cas contraire, Viparis et la Société Française de Rhumatologie seront dans l'obligation de facturer les prestations d'enlèvement et de recyclage, ceci sans préjudice du temps d'occupation indu.**

Le Partenaire est responsable de son stand, il devra, ou un de ses représentants dûment mandaté, être présent sur son stand dès le début du démontage et jusqu'à sa libération complète, afin notamment de prévenir les risques de pertes et de vols.

### Enlèvement des colis (à l'issue de la manifestation) :

**IMPÉRATIF :** Prévoir le conditionnement + étiquetage lisible de vos colis (avec le nom d'un contact et n° de téléphone). Aucun colis ne peut quitter l'enceinte du Hall 7.3 avant la fin du congrès. Les colis doivent être impérativement repris aux jours et horaires indiqués ci-dessus. Aucun enlèvement différé ne sera accepté, les espaces devant être libérés le mardi 12 décembre 2023 à minuit. **Tout colis non enlevé sera détruit.**

### IMPORTANT !

Il n'est pas possible d'élinguer de la signalétique et/ou de l'éclairage sur les stands pré-équipés SFR. Chaque exposant est tenu de renvoyer la fiche de renseignements dès confirmation de sa participation. [Télécharger la fiche de renseignements](#)



## Commandes obligatoires auprès de VIPARIS

- Bornier électrique
- Nettoyage de stand
- 

### Plateforme Viparis Store

Pour toutes ces prestations optionnelles (hors mobiliers et fleurs), vous pouvez vous connecter au site : [www.viparisstore.com](http://www.viparisstore.com)  
Email / hotline : [contact@e-viparisstore.com](mailto:contact@e-viparisstore.com)  
Tél. : +33 1 40 68 16 16

## Informations techniques

### Livraison (escaliers mécaniques)

Le Partenaire fera son affaire des livraisons nécessaires à l'installation de son stand.

Les noms, adresse, n° de téléphone et de stand de l'exposant sont à indiquer sur tous les colis. Le PCC ne pourra accepter aucun colis arrivant avant les dates communiquées. Merci de bien vouloir en informer vos transporteurs.

Le jour du montage de l'exposition, les colis doivent être livrés sur le stand en présence d'un responsable de votre société.

Les livraisons sont effectuées sous la responsabilité de l'exposant. En l'absence d'un responsable de votre société au moment de la livraison, les colis seront stockés sur votre stand mais sans surveillance.

Le PCC et La Société Française de Rhumatologie se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou non réception des livraisons.

Le partenaire s'engage à respecter ou faire respecter les conditions d'accès mentionnées page 4 de ce guide :

- Les véhicules devront quitter les lieux rapidement après chargement ou déchargement,
- **Aucune livraison de matériel ne pourra intervenir en dehors des horaires suivants :**

Samedi 9 décembre 2023

De 10h00 à 20h00

Dimanche 10 décembre 2023

De 07h00 à 08h00

Lundi 11 décembre 2023

De 07h00 à 08h00

Mardi 12 décembre 2023

De 07h00 à 08h00



## Stockage

Le Partenaire est parfaitement informé qu'il n'existe pas à la Porte de Versailles de locaux destinés au stockage du matériel (colis, cartons, caisses...) du fait des règles impératives de sécurité. Il est informé que tout matériel laissé dans les allées du Hall 7.3 après l'ouverture de congrès et au plus tard le **samedi 09 décembre 2023 à 22h00** sera benné par la société VIPARIS, ce qu'il accepte.

Pour des raisons de sécurité : pas de stockage des emballages sur ou derrière les stands sous peine de destruction.

Auquel cas, la responsabilité du PCC ou de l'organisateur ne peut être engagée.

Les exposants devront obligatoirement prévoir l'enlèvement de ces emballages avant l'ouverture de la manifestation.

## Moyens de secours - Évacuation

Le Partenaire devra veiller à garantir en toutes occasions le libre accès des portes de sortie, issues de secours, dispositifs pour l'évacuation des fumées (« tirer lâcher » et R.I.A.). Il s'interdit de réaliser ou de faire réaliser tout aménagement susceptible d'entraver le libre accès aux locaux notamment des équipes de sécurité incendie ou pour le bon fonctionnement des équipements de sécurité. A défaut, le Partenaire pourra être tenu responsable.

Par ailleurs, toute utilisation injustifiée ou la détérioration des appareils de lutte contre l'incendie est interdite et passible de poursuites.

Il s'engage à permettre aux membres du service de sécurité ou de sûreté du site, au personnel technique et d'exploitation du site, aux autorités judiciaires ou administratives d'accéder à l'emplacement mis à sa disposition.

## Commandes

Conformément au document d'information qui lui a été remis, dont il a pris connaissance et dont il accepte les termes (annexe II), le Partenaire est informé de la possibilité qui est la sienne de solliciter des prestations complémentaires payantes auprès de la société Action D installateur général du congrès, avant le **06 octobre 2023** sauf à encourir une majoration tarifaire de 20% après cette date. Il s'interdit de faire appel à des prestataires non agréés par la société VIPARIS (la liste des prestataires agréés figurant en annexe II). Le Partenaire fera son affaire des relations avec les prestataires à qui il fera appel, la responsabilité de la SFR ne pouvant en aucun cas être engagée.



## Bornier électrique - Mise sous tension

Le Partenaire fera son affaire de la commande du bornier électrique auprès de la société VIPARIS. La mise sous tension sera effectuée à partir du **samedi 09 décembre 2023 à 10h00**.

## Nettoyage

Le Partenaire s'engage à commander auprès de la société VIPARIS et prendre en charge une prestation de nettoyage journalière pour l'emplacement mis à sa disposition.

## Hygiène - Appareil de cuisson

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le Partenaire s'engage à solliciter l'accord préalable de la SFR pour toute installation d'appareil de cuisson sur son stand.

## Responsabilité assurance

La SFR décline toute responsabilité quant aux vols et dommages qui pourraient être occasionnés sur l'emplacement mis à disposition du Partenaire pendant l'installation et la désinstallation du stand ainsi que pendant la durée du congrès. Le Partenaire fera son affaire du gardiennage de son stand et des éléments présentés et est informé à ce titre de la possibilité qui est la sienne de commander une prestation de gardiennage auprès de la société VIPARIS. Le Partenaire renonce à tout recours contre la SFR et son assureur et contre les propriétaires des locaux.

Le Partenaire s'engage, avant la date prévue de mise à disposition, à souscrire une police d'assurance multirisques garantissant pendant toute la durée de la mise à disposition les dommages aux biens leur appartenant ou sous leur garde ainsi que la responsabilité qu'il est susceptible d'encourir à l'encontre des tiers (en ce compris la SFR et VIPARIS). Ce contrat devra couvrir l'ensemble de ses biens, équipements et aménagements composant l'emplacement mis à sa disposition dans le cadre du présent dossier contre les risques suivants : incendie, explosion, dommage électrique, dégâts des eaux, vol.



## Règles générales d'organisation

Le Partenaire s'engage à respecter l'ensemble des contraintes d'utilisations et normes d'hygiène et de sécurité en vigueur sur le site et notamment le cahier des charges sécurité et le règlement intérieur dont un exemplaire peut être sollicité auprès de la SFR.

Il s'engage à respecter la réglementation applicable aux lieux affectés à un usage collectif notamment pour ce qui concerne l'accessibilité des personnes handicapées et le tabagisme.

Le Partenaire devra laisser l'emplacement qu'il a occupé dans l'état où il l'aura trouvé au début de la mise à disposition.

Le Partenaire sera responsable de toutes détériorations causées au sol occupé et devra prendre en charge l'intégralité des frais de remise en état.

Le Partenaire s'engage à informer sans délai la SFR de tout dommage ou détérioration occasionnée à l'espace mis à sa disposition afin de lui permettre d'informer sans délai la société VIPARIS, et, si nécessaire, à permettre à la société VIPARIS d'accéder aux locaux afin d'y effectuer les réparations nécessaires ou de prendre les mesures conservatoires.

Dans l'hypothèse où l'emplacement ainsi mis à disposition du Partenaire ne serait pas occupé le jour convenu, cet emplacement sera repris par la SFR, sans que le Partenaire ne puisse prétendre à des dommages et intérêts ; les sommes dues à la SFR lui restant acquises.

Le Partenaire s'engage le cas échéant à accomplir les formalités douanières pour les matériels et produits en provenance de l'étranger, la responsabilité de la SFR ne pouvant en aucun cas être recherchée à ce titre.

Le Partenaire s'engage à respecter les mesures imposées par les Pouvoirs Publics, notamment en ce qui concerne la sécurité, les règlements et les consignes concernant les expositions, foires et salons, édictés par la Direction de l'Hygiène et de la Sécurité Publique de la Préfecture de Police (ordonnance n° 55.5544 en date du 25 août 1985). La SFR, en qualité d'organisateur du Congrès, et la société VIPARIS, en qualité de propriétaire des locaux, assureront le contrôle de l'exécution par le Partenaire des mesures ci-dessus rappelées et auront chacun compétence pour l'interprétation de l'appréciation de leur bonne application. En cas d'infraction grave, ils pourront ordonner toute mesure corrective pouvant aller jusqu'à l'enlèvement des structures et matériels proposés ou à l'interruption de la manifestation, sans que le Partenaire ne puisse réclamer une indemnité à quelque titre que ce soit et sans que son obligation de règlement de la location ne disparaisse.

Le Partenaire ne peut disposer que de l'emplacement qui lui a été attribué. L'occupation irrégulière d'autres espaces, emplacements ou annexes sera facturée de plein droit comme location supplémentaire selon le tarif en vigueur du prix de l'emplacement au prorata de la surface indument occupée.

Le Partenaire s'interdit d'entreprendre ou de laisser entreprendre toute activité ou de faire fonctionner ou laisser fonctionner tout équipement qui serait de nature à troubler l'occupation paisible des emplacements voisins de celui mis à sa disposition. Il veillera notamment à ce que son activité ne puisse pas gêner le bon déroulement du Congrès ainsi que des activités des autres Partenaires, ni le travail de la SFR ou des différents protagonistes présents lors du Congrès.



## Sécurité

Le Partenaire est informé que l'utilisation **des escaliers mécaniques et ascenseurs** pour les besoins de manutention lors du montage, du démontage et pendant le congrès est strictement interdite, ce qu'il s'engage à respecter.

**Aucune mise à disposition de manutentionnaire, de chariot élévateur, de nacelle ou d'outillage par VIPARIS ne sera possible.**

### IMPORTANT !

L'organisateur du congrès est tenu de régler le bon fonctionnement du **montage**, ainsi que du **démontage** du hall lors d'un créneau horaire bien précis, qui pourrait engager sa responsabilité en cas d'accident lors d'utilisation d'engin mécanisé (**type chariot élévateur, nacelle, etc...**) dans l'enceinte du hall.

Par mesure de sécurité, **aucun engin de ce type ne sera autorisé à accéder dans ce hall** pour acheminer du matériel destiné à un exposant, **hormis les engins mécanisés de l'installateur général et de Viparis dont les conditions d'assurances spécifiques le permettent.**

## Montage / Exploitation / Démontage : procédure

### Plateforme LOGIPASS

VIPARIS renforce le dispositif général de sécurité, pour assurer le bon déroulement de ses salons. Tout véhicule souhaitant entrer sur le site de la PORTE DE VERSAILLES doit dorénavant être enregistré au préalable. Le LOGIPASS n'est pas valable pendant l'ouverture au public.

Veillez trouver le lien vous permettant de vous enregistrer à partir du 10 novembre 2023 <http://logipass.viparis.com> ainsi que le mode d'emploi : [version FR](#) / [version EN](#)

### Procédure lors du montage le samedi 09 décembre 2023 de 10h00 à 22h00

- Véhicules légers : Accès au Parking P7
- Véhicules hors gabarit : entrée porte D, sortie porte D, stationnement terrasse 7.3 A, B et C

Se présenter avec sa pièce d'identité coté Terrasse 7.3 B afin de récupérer un bracelet au-près de notre agent d'accueil montage. Celui-ci vous donnera accès au hall pendant toute la durée du montage.

### Pour des raisons de sécurité :

- Les boissons alcoolisées sont formellement interdites
- Le montage devra être terminé le samedi 09 décembre 2023 à 22h00
- Aucune dérogation pour des finitions le dimanche 10 décembre 2023 à l'ouverture du congrès ne sera fournie



### Procédure pour le démontage le mardi 12 décembre de 20h00 à minuit :

- Véhicules légers : Accès aux Parking P7.
- Véhicules hors gabarit : entrée porte D, sortie porte D, stationnement terrasse 7.3 A, B et C
- La porte d'accès D ne sera ouverte pour les véhicules qu'à partir de 19h00
- L'accès au Hall 7.3 pour les piétons ne sera autorisé qu'à partir de 20h00 coté Terrasse 7.3 B. Un bracelet vous sera fourni sous présentation d'une pièce d'identité afin d'accéder au hall.

**Nous vous demandons de bien vouloir prévenir vos équipes et livreurs que l'accès ne sera autorisé qu'à 20h00 et qu'ils seront bloqués avant l'entrée du Hall 7.3.**

### Plan Vigipirate

**L'organisateur se donne le droit de modifier les horaires et accès selon l'état d'alerte préfectorale et les consignes de sécurité de VIPARIS.**

### COVID-19



*La société Française de rhumatologie prendra les mesures d'hygiène nécessaires selon les consignes en vigueur du gouvernement afin de protéger l'ensemble de nos partenaires et prestataires.*



## VOS CONTACTS

### Coordination générale (commissariat technique du congrès)

#### Project N'Live

**Lotfi FRADJ**

Tél. : 06 62 26 28 45

E-mail : [fradj.l@project-nlive.fr](mailto:fradj.l@project-nlive.fr)

### Installateur général

#### Action D

14, rue des Coutures - 77090 COLLEGIEN

Tél. : 01 60 35 12 75

E-mail : [contact@actiond.fr](mailto:contact@actiond.fr) - Site Internet : [www.actiond.fr](http://www.actiond.fr)

#### Alain DUPUIS

Mobile : 06 07 46 67 32

E-mail : [alain@actiond.fr](mailto:alain@actiond.fr)

#### Emmanuel MONTERO

Mobile : 06 14 27 27 97.

E-mail : [emmanuel@actiond.fr](mailto:emmanuel@actiond.fr)

14, rue des Coutures – 77090 COLLEGIEN

### Responsables informatique et audiovisuel

#### Cyim

**Samuel CASTEL**

Tél. : 02 99 22 83 40

E-mail : [s.castel@cyim.com](mailto:s.castel@cyim.com)

**Fanny JOUZIER**

Tél. : 02 99 22 83 40

E-mail : [f.jouzier@cyim.com](mailto:f.jouzier@cyim.com)

### Responsable exploitation VIPARIS

**Mohammed DJELLOULI**

Tél. : 01 72 72 10 25

E-mail : [mohammed.djellouli@viparis.com](mailto:mohammed.djellouli@viparis.com)



## PRESTATIONS OBLIGATOIRES

- Nettoyage du stand
- Electricité du stand

### Contact : VIPARIS Service Exposants

#### Plateforme Viparis Store

Pour ces deux prestations vous pouvez vous connecter au site : [www.viparisstore.com](http://www.viparisstore.com)

Email / hotline : [contact@e-viparisstore.com](mailto:contact@e-viparisstore.com)

Tél. : +33 1 40 68 16 16

## PRESTATIONS OPTIONNELLES

**Ces prestations doivent être commandées auprès de prestataires référencés par VIPARIS.**

### Wifi - Internet - Téléphone

### Parking Exposants et Visiteurs

### Contact : VIPARIS Service Exposants

#### Plateforme Viparis Store

Pour toutes ces prestations optionnelles (hors mobiliers et fleurs), vous pouvez vous connecter au site : [www.viparisstore.com](http://www.viparisstore.com)

Email / hotline : [contact@e-viparisstore.com](mailto:contact@e-viparisstore.com)

Tél. : +33 1 40 68 16 16

## Mobilier / Signalétique STAND / Aménagement optionnel

### Action D (prestataire référencé VIPARIS)

14, rue des Coutures - 77090 COLLEGIEN

Tél. : 01 60 35 12 75

E-mail : [contact@actiond.fr](mailto:contact@actiond.fr) - Site Internet : [www.actiond.fr](http://www.actiond.fr)



## PRESTATAIRE OFFICIEL SFR – TRAITEUR



**RIEM  
BECKER**  
TRAITEUR DEPUIS 1924

Restauration - Catering

**COLLECTION  
BY RIEM BECKER  
AUTOMNE HIVER 2023**

Disponible à partir du 03/10/22

Les saveurs de la saison pour tous  
vos moments **pro-gastronomiques**

### **Marie GHEERBRANT**

Directrice des ventes

06 72 53 40 03

[marie.gheerbrant@riembecker.fr](mailto:marie.gheerbrant@riembecker.fr)

### **Sébastien MANES**

Commercial

01 86 64 14 46

[sebastien.manes@riembecker.fr](mailto:sebastien.manes@riembecker.fr)





## AUTRES PRESTATAIRES RÉFÉRENCÉS PAR LA SFR

### RÉSERVATION HÔTELIÈRE – BELFIRE EVENTS



Notre partenaire vous propose de bénéficier de tarifs préférentiels sur un large choix d'hôtels situés soit à proximité de la Porte de Versailles mais également au centre de Paris.

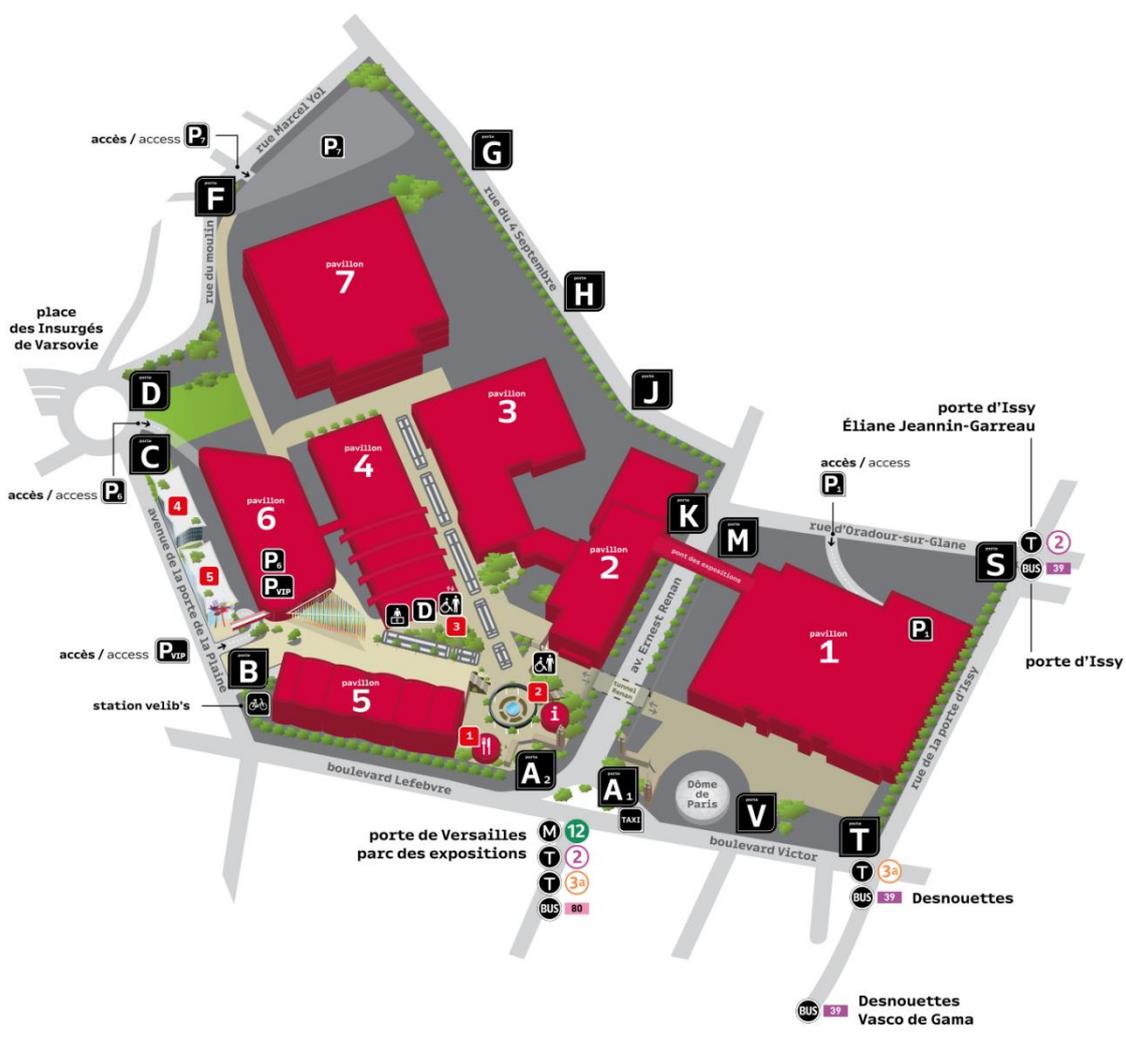
Tél : 01.41.36.02.79

Mail : [Sfr.Belfire@gmail.com](mailto:Sfr.Belfire@gmail.com)

[Consulter le dossier partenaire >>>>](#)



# PLAN D'ACCÈS - SERVICE LOCALISÉ SUR LE SITE



**ACCÈS - ACCESS**

**entrées piétonnes - pedestrian entrances**

<b>A<sub>2</sub></b> porte A <sub>2</sub> gate A <sub>2</sub>	<b>A<sub>1</sub></b> porte A <sub>1</sub> gate A <sub>1</sub>
<b>B</b> porte B gate B	<b>V</b> porte V gate V

**transports - transports**

<b>M</b> métro subway	<b>BUS</b> bus bus	<b>T</b> tramway tramway	<b>TAXI</b> taxi taxi
-----------------------------	--------------------------	--------------------------------	-----------------------------

**SERVICES SUR LE SITE - SERVICES**

<b>ascenseur</b> lift	<b>P</b> parking car park	<b>service exposants</b> exhibitors service	<b>D</b> direction du site site management
--------------------------	---------------------------------	--	--

**hub des services**

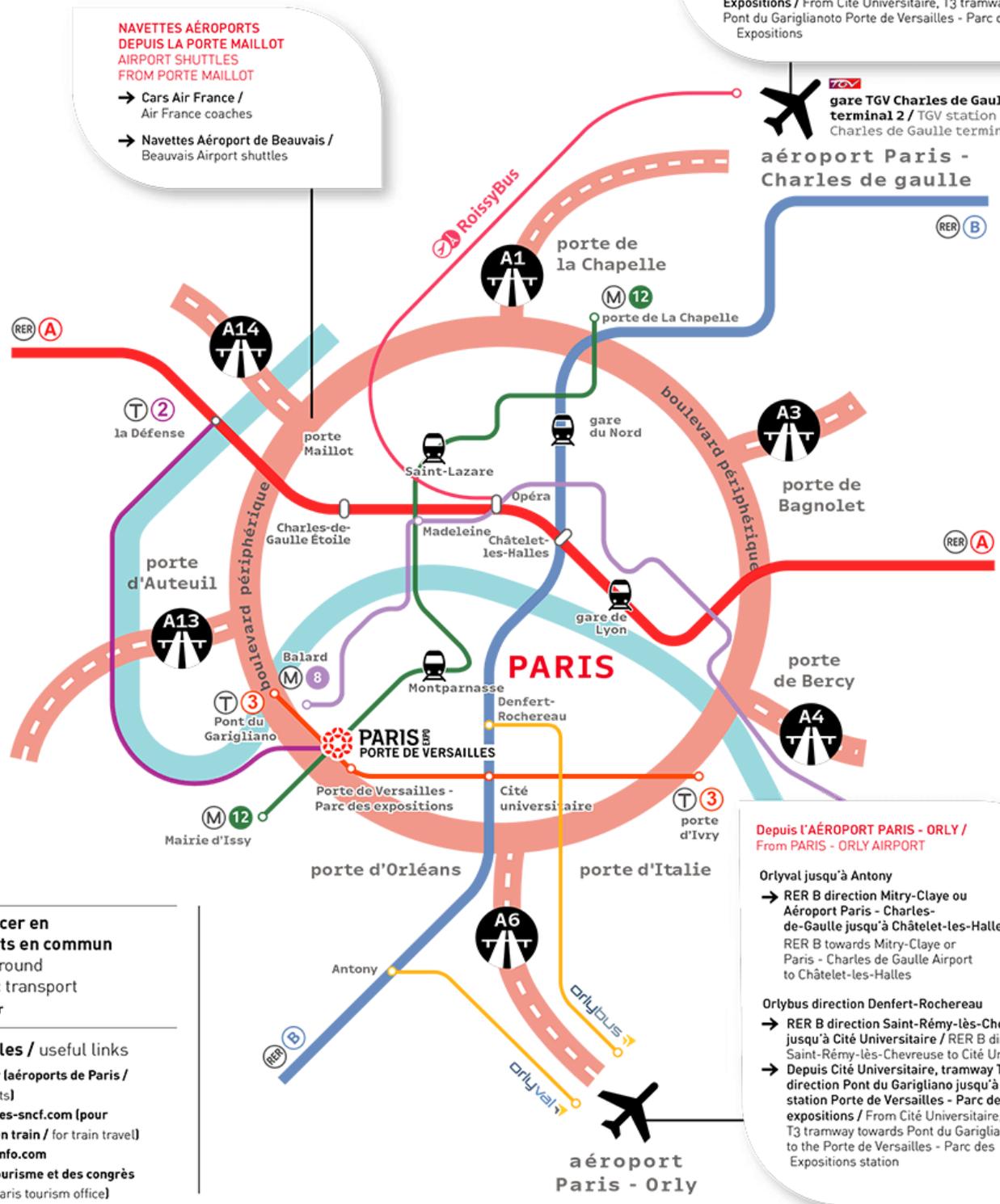
<b>réception</b> reception	<b>toilettes</b> toilets	<b>espace bébé</b> baby lounge	<b>RELAY</b> presse & tabac
-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	--------------------------------

**restauration et hôtels**  
food and drink / accommodation

<b>1</b> PAUL CAFÉ DE COMMERCE	<b>4</b> MAMA SHELTER
<b>2</b> monop'daily	<b>5</b> NOVOTEL
<b>3</b> McDonald's	



# ACCÈS A LA PORTE DE VERSAILLES



**NAVETTES AÉROPORTS  
DEPUIS LA PORTE MAILLOT  
AIRPORT SHUTTLES  
FROM PORTE MAILLOT**

- Cars Air France / Air France coaches
- Navettes Aéroport de Beauvais / Beauvais Airport shuttles

**Depuis l'AÉROPORT PARIS - CHARLES DE GAULLE /  
From PARIS - CHARLES DE GAULLE AIRPORT**

RoissyBus jusqu'à Paris - Opéra / RoissyBus to Paris - Opéra

- métro ligne 8 direction Balard jusqu'à Madeleine / metro ligne 8 direction Balard to Madeleine
- métro ligne 12 direction Mairie d'Issy jusqu'à Porte de Versailles - Parc des Expositions / metro ligne 12 direction Mairie d'Issy to Porte de Versailles - Parc des Expositions

RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Cité Universitaire  
RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse to Cité Universitaire

- De Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à Porte de Versailles - Parc des Expositions / From Cité Universitaire, T3 tramway direction Pont du Garigliano to Porte de Versailles - Parc des Expositions

**gare TGV Charles de Gaulle terminal 2 / TGV station Charles de Gaulle terminal 2**

**aéroport Paris - Charles de Gaulle**

**Depuis l'AÉROPORT PARIS - ORLY /  
From PARIS - ORLY AIRPORT**

Orlyval jusqu'à Antony  
→ RER B direction Mitry-Claye ou Aéroport Paris - Charles-de-Gaulle jusqu'à Châtelet-Les-Halles / RER B towards Mitry-Claye or Paris - Charles de Gaulle Airport to Châtelet-Les-Halles

Orlybus direction Denfert-Rochereau  
→ RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse jusqu'à Cité Universitaire / RER B direction Saint-Rémy-lès-Chevreuse to Cité Universitaire

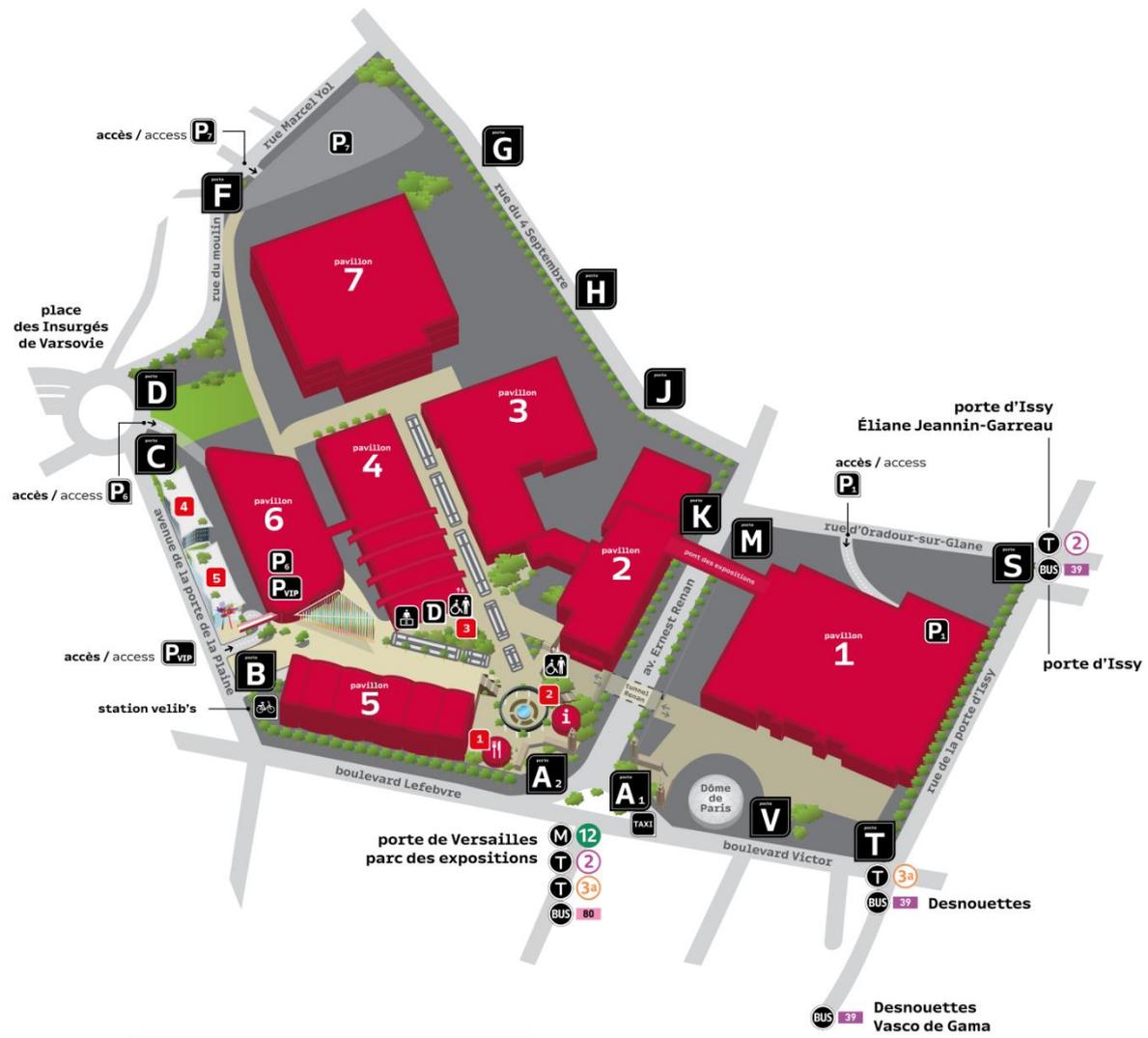
- Depuis Cité Universitaire, tramway T3 direction Pont du Garigliano jusqu'à la station Porte de Versailles - Parc des expositions / From Cité Universitaire, T3 tramway towards Pont du Garigliano to the Porte de Versailles - Parc des Expositions station

**Se déplacer en transports en commun**  
getting around on public transport  
[www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)

**Liens utiles / useful links**  
[www.adp.fr](http://www.adp.fr) [aéroports de Paris / Paris airports]  
[www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) [pour un voyage en train / for train travel]  
[www.parisinfo.com](http://www.parisinfo.com)  
[office du tourisme et des congrès de Paris / Paris tourism office]



## PLAN D'ACCÈS – PIÉTONS



### ACCÈS - ACCESS

entrées piétonnes - pedestrian entrances

- A<sub>2</sub>** porte A<sub>2</sub>  
gate A<sub>2</sub>
- A<sub>1</sub>** porte A<sub>1</sub>  
gate A<sub>1</sub>
- B** porte B  
gate B
- V** porte V  
gate V

transports - transports

- M**  
métro  
subway
- BUS**  
bus  
bus
- T**  
tramway  
tramway
- TAXI**  
taxi  
taxi

### SERVICES SUR LE SITE - SERVICES

- ascenseur**  
lift
- P**  
parking  
car park
- service exposants**  
exhibitors service
- D**  
direction du site  
site management